

26.04.2007 - 14:20 Uhr

## LUSP ne soutiendra pas l'initiative «espace de vie»

Brugg (ots) -

La Chambre suisse d'agriculture, le parlement des paysans, a tranché : l'Union suisse des paysans (USP) ne fera pas partie des promoteurs de l'initiative «espace de vie» et ne s'engagera donc pas dans la récolte de signatures. Même si, sur le fond, LUSP comprend très bien les revendications des initiants.

Parmi les objectifs de l'initiative populaire «De l'espace pour l'être humain et la nature» figurent une utilisation mesurée du sol, une occupation rationnelle du territoire et la protection des zones cultivables. Pour permettre aux paysans de connaître tous les tenants et les aboutissants de ce projet, la Chambre d'agriculture a invité un partisan et un opposant à exposer leurs arguments. Au terme d'une discussion approfondie, animée par Otto Sieber, président du comité de soutien «Oui à l'initiative espace de vie» et secrétaire central de Pro Natura, et par son opposant Markus Zemp, Conseiller national et membre de la CEATE, les membres de la Chambre d'agriculture ont décidé de ne pas soutenir l'initiative. Une décision difficile à prendre, d'autant plus que l'agriculture avait très bien accueilli certaines revendications, notamment la protection des zones cultivables. Au final, ce sont la crainte de conséquences négatives et le moment choisi pour lancer l'initiative qui auront fait la différence. En effet, à la veille de la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire, les familles paysannes craignent que l'initiative n'entraîne une perte de la marge de manœuvre chèrement acquise lors des dernières révisions et, partant, une réduction de leur liberté entrepreneuriale. En plus de cela, l'initiative laisse planer le spectre d'une hausse des prix du terrain et de nouvelles contraintes d'exploitation sur le monde agricole.

La Chambre d'agriculture a par ailleurs aussi donné son mot d'ordre pour la votation du 17 juin et recommande au peuple de dire «oui» à la 5e révision de l'AI.

Pour toute question:

Ulrich Ryser, responsable Fiduciaires et estimations USP, tél. 056 562 52 64

Sandra Helfenstein, porte-parole USP, tél. 056 462 52 21, portable 079 826 89 75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100531024> abgerufen werden.